

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Construction de hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque et filets sur la commune de Chevru (77)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

UNITE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Alexandre ALBANEL, Président du Directoire

RCS / SIRET

3 3 2 3 4 6 7 0 9 0 0 0 3 0

Forme juridique

SA à directoire et conseil de surveillan

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire	Installations sur ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc, ce projet ne relève pas de rubrique issue de nomenclature ICPE ou IOTA

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction de hangars d'élevage type volières photovoltaïques avec filets pour un élevage existant de faisans et de perdrix sur un terrain de 9 ha. Il aura une emprise totale au sol de 46 055 m<sup>2</sup>.

Aucune extension ni modification n'est prévue, les bâtiments agricoles existant sur l'exploitation seront laissés en l'état. Le projet prévoit l'installation de 18 ombrières photovoltaïques espacées de 5 m qui auront une emprise au sol de 45 968 m<sup>2</sup>. La puissance totale installée sera de 9 781,2 kWc qui produiront à terme l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 4 000 habitants.

Pour le bon fonctionnement de la centrale photovoltaïque, 3 postes de transformation et un poste de livraison seront implantés à proximité des volières et auront une emprise au sol totale de 69 m<sup>2</sup>.

Une réserve incendie type bâche sera implantée sur site ainsi qu'un conteneur stockage de matériel de maintenance d'une emprise au sol de 18 m<sup>2</sup>.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à de nombreux objectifs :

--> Remplacer les volières existantes par des volières modernes permettant d'améliorer les conditions d'élevage et le confort des oiseaux

- en construisant des volières plus hautes pour favoriser le vol des oiseaux et donc leur bien-être
- en créant dans les volières des zones abritées des intempéries climatiques comme les orages ou les fortes chaleurs.

--> Améliorer la biosécurité de l'élevage en limitant les interactions avec la faune sauvage et les oiseaux migrateurs notamment en permettant de positionner les mangeoires et abreuvoirs à couvert.

--> Pérenniser l'activité des exploitants en leurs apportant un complément de rémunération.

Les volières photovoltaïques produiront l'équivalent de la consommation électrique d'environ 4 100 habitants.

La totalité de la production sera injectée sur le réseau public d'électricité.

La vente de l'électricité produite permettra le financement intégral du projet.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le type de structure envisagé s'adapte au terrain qui n'aura pas besoin d'être nivelé. Les eaux pluviales seront traitées naturellement et ainsi, leur écoulement restera inchangé.

Le projet n'imperméabilisera pas le sol, toutefois une étude de sol sera réalisée avant chantier pour s'assurer de la nature du sol. Les volières préalablement assemblées en usine seront montées sur site. Afin de ne pas perturber l'activité de l'élevage, les périodes de chantiers seront définies en concertation avec les exploitants.

Le mode de construction présente peu de nuisance, néanmoins les horaires de chantiers seront définies avec les riverains pour ne pas provoquer de nuisances sonores. Il s'agit de structures légères montées grâce à de petits engins de levage répondant aux normes en vigueur et régulièrement entretenus. Il n'y aura pas de travaux les jours fériés et les week-end.

Un tri sélectif sera mis en place sur le chantier pour une bonne gestion des déchets de constructions. Ces derniers seront évacués régulièrement vers un centre dédié.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La modernisation des volières permettra l'amélioration des conditions d'exploitation ainsi que le bien-être animal.

La hauteur des volières photovoltaïques permettra une plus grande habitabilité pour les oiseaux, par ailleurs pour la même surface, le nombre de poteaux sera très limité favorisant ainsi le vol des oiseaux tout en diminuant le risque de collision.

Les volières photovoltaïques offrent donc aux exploitants un outil de travail moderne, durable et plus sûr, garantissant des conditions d'élevages et un confort animal améliorés.

L'espacement de 5m prévu entre chaque structure permettra aux exploitants de mettre en place une végétation arbustive et céréalière favorable aux oiseaux.

En phase d'exploitation, l'installation nécessitera environ une visite de maintenance par mois, et à chaque fois que de besoin en cas d'événement exceptionnel.

Le site sera équipé d'un système de télégestion qui permettra le suivi à distance en temps réel de la production. Le site sera équipé de caméras de protection.

Un bail emphytéotique sera conclu entre la société UNITE et M. Guillier le propriétaire du terrain à l'obtention des autorisations d'exploiter.

En fin d'exploitation, les volières photovoltaïques seront démantelées, les panneaux solaires seront récupérés et recyclés selon la réglementation en vigueur.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Au titre du code de l'urbanisme, le projet de hangars types volières, objet de cette demande, sera soumis à un permis de construire selon l'article R-421-1 du code de l'urbanisme. Les panneaux seront installés sur des structures neuves.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise au sol totale du projet	46 055 m <sup>2</sup>
Emprise au sol des volières	45 968 m <sup>2</sup>
Emprise au sol des deux postes de transformation	18x3= 34 m <sup>2</sup>
Emprise au sol du poste de livraison	15 m <sup>2</sup>
Emprise au sol du local de stockage de matériel	18 m <sup>2</sup>
Hauteur au faitage des volières	6,5 m aux maximum
Hauteur à l'égout des volières	3 m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Élevage de la commanderie  
77320 Chevru

Références cadastrale  
Parcelles : ZK/212, ZO/49  
Lieu-dit : La Commanderie

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 3 ° 10' 56 " 961 Lat. 48 ° 44' 3 " 881

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : <a href="https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces">https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces</a>
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : <a href="https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces">https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces</a>
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : <a href="https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces">https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces</a>
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : <a href="https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces">https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces</a>
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est à proximité du continuum de la sous-trame bleue dans la commune de Chevru. Source : SRCE Ile-de-France

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sources : Georisques
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : <a href="https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/Zones_SSP.map#">https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/Zones_SSP.map#</a>
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Chevru est localisée dans la Zone de Répartition des Eaux de l'Albien. Source : <a href="https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/ZRE.map#">https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/ZRE.map#</a>
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sources : <a href="http://www.la-seine-et-marne.com/actualites/monuments-seine-et-marne-inscrits-classes-a-l/">http://www.la-seine-et-marne.com/actualites/monuments-seine-et-marne-inscrits-classes-a-l/</a>
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est le site de Rivière de Vannetin situé à plus de 3 km. Source : <a href="https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces">https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces</a>
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sources : <a href="http://www.la-seine-et-marne.com/actualites/monuments-seine-et-marne-inscrits-classes-a-l/">http://www.la-seine-et-marne.com/actualites/monuments-seine-et-marne-inscrits-classes-a-l/</a>

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls travaux de terrassement concernent les locaux techniques.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune implantation de remblais ne sera nécessaire.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'élevage est déjà existant, le site étant hors de toute zone de protection et/ou d'inventaire écologique, l'enjeu écologique du projet est faible.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 Rivière de Vannetin est situé à plus de 3 km dans la commune Choisy-en-Brie (77).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas d'autres zones de sensibilité du projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la phase chantier : livraison des structures porteuses des ombrières, des panneaux photovoltaïques et du câblage nécessaire au raccordement électrique
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Exception pendant la phase chantier, lors de la mise en place des structures porteuses des ombrières

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit ou classé n'est recensé aux alentours du terrain.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Il est prévu une remise en état des routes et du chemin utilisés pour le raccordement.

Nous considérons que les impacts du raccordement sont nuls.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Etant sur un site d'élevage existant depuis 1964, compte tenu des autorisations administratives dont dispose les exploitants et que le terrain se situe hors de toute zone de protection et/ou d'inventaire écologique, nous pensons que le projet peut-être dispensé d'étude d'impact environnemental.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Note explicative du projet (comprenant une présentation succincte du groupe UNITE)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Lyon

le,

10/06/2022

Signature

--



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Annexe 7 : Note explicative du projet (comprenant une présentation succincte du groupe UNITE)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Lyon

le, 16/06/2022

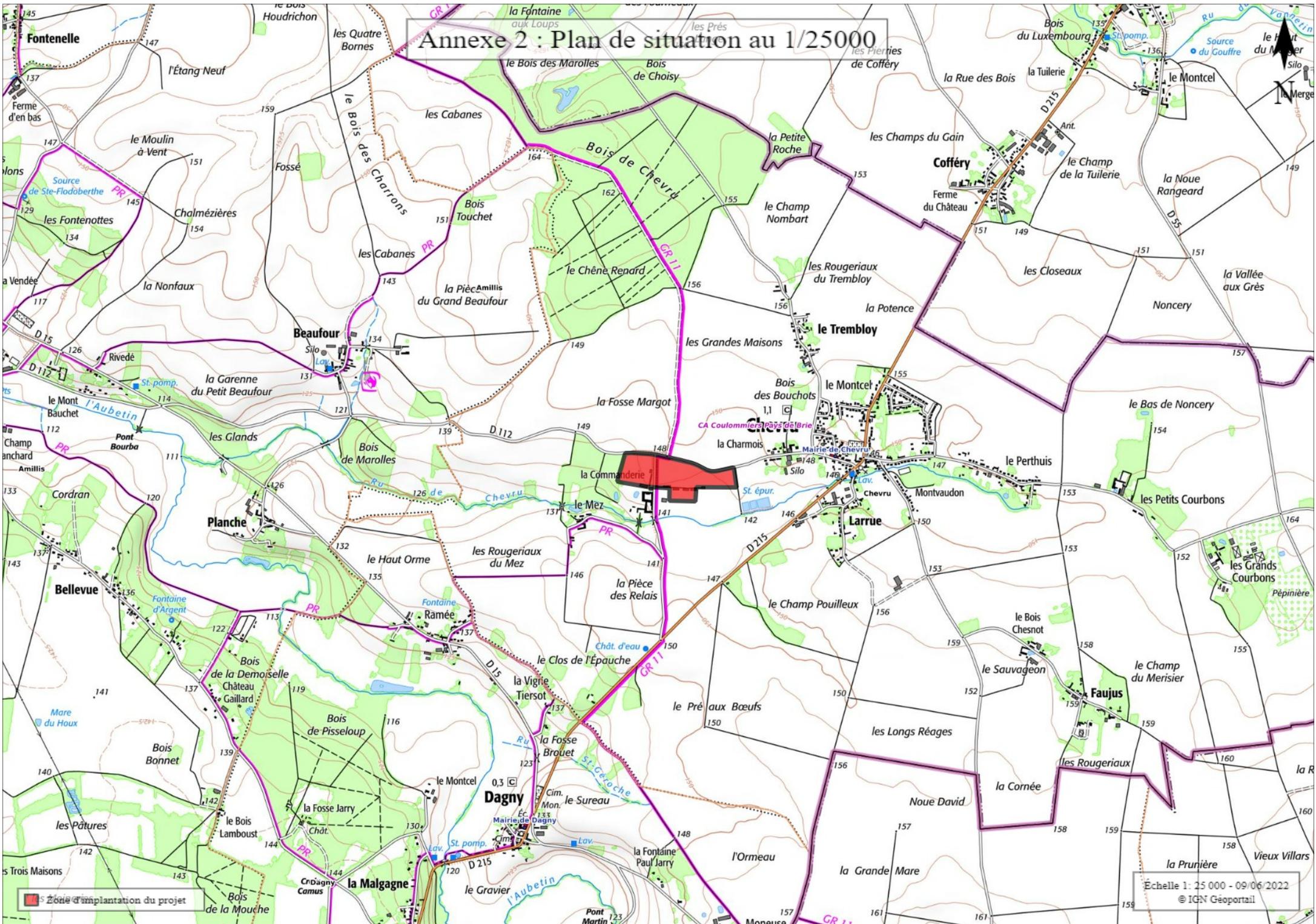
Signature



2 rue Président Carnot  
69293 LYON CEDEX 07  
Tél. 04 72 41 08 08  
Fax 04 72 77 97 97  
RCS LYON 332 346 709  
[www.unite-e.fr](http://www.unite-e.fr)



# Annexe 2 : Plan de situation au 1/25000



Zone d'implantation du projet

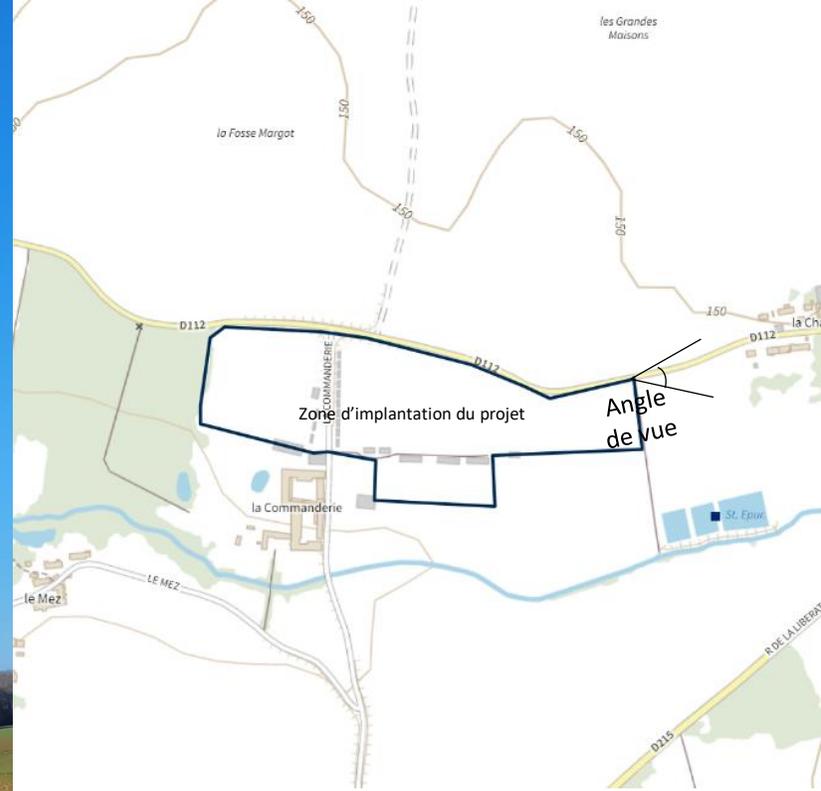
Zone d'impact

Echelle 1: 25 000 - 09/06/2022  
© IGN Géoportail



**Construction de Hangars type volière avec couverture photovoltaïque  
Elevage de La Commanderie  
Chevru (77)**

## **Annexe 3: Éléments photographiques**

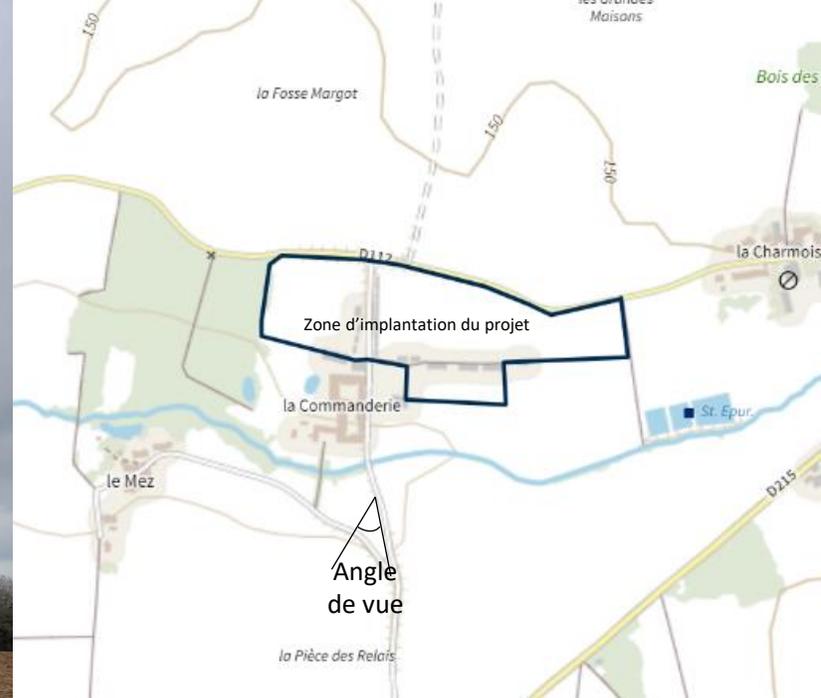


**Localisation de la prise de vue**

48.73134 , 3.180659

**Date de prise**

18 janvier 2022

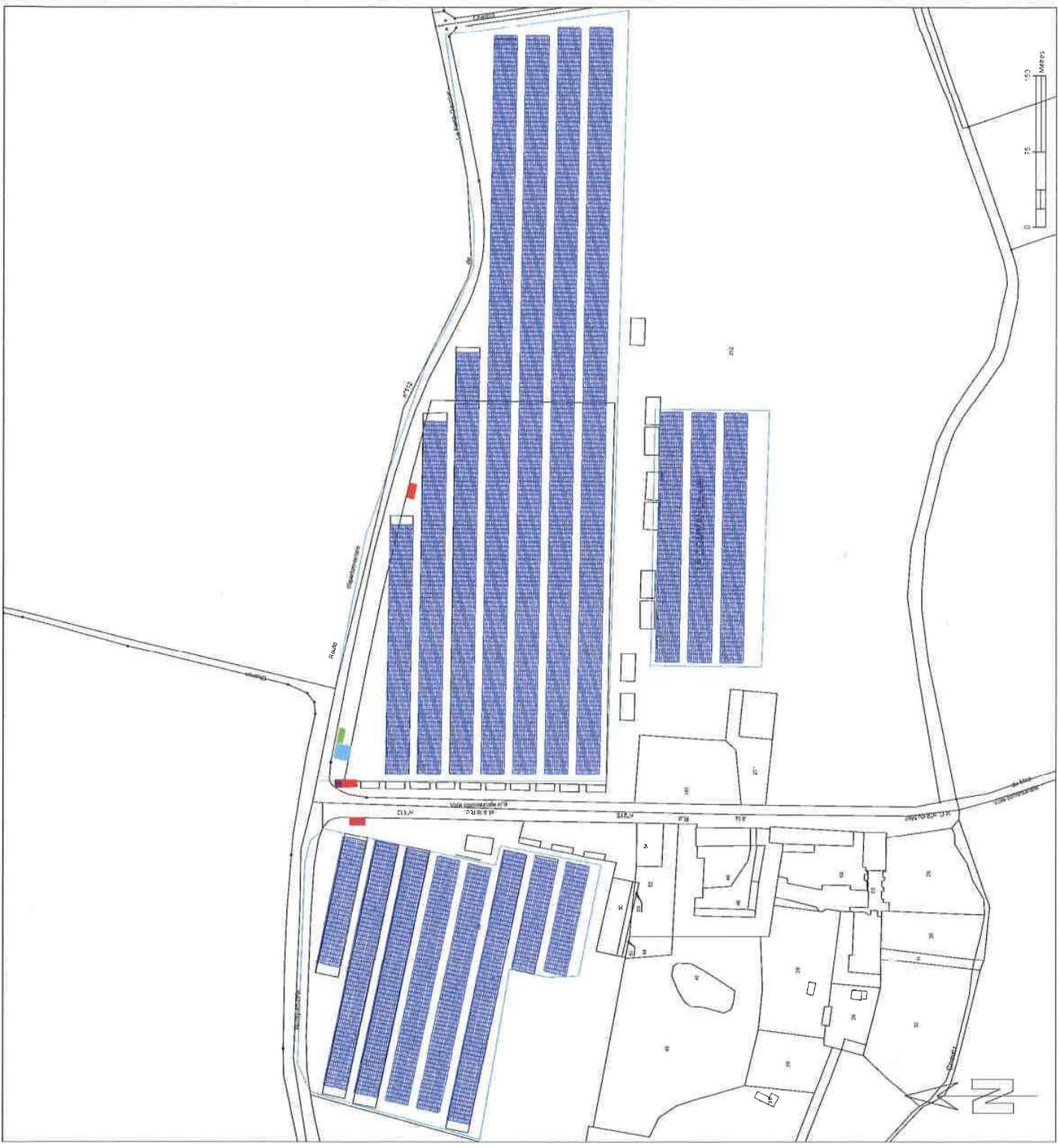


## Localisation de la prise de vue

48.732023 3.180444

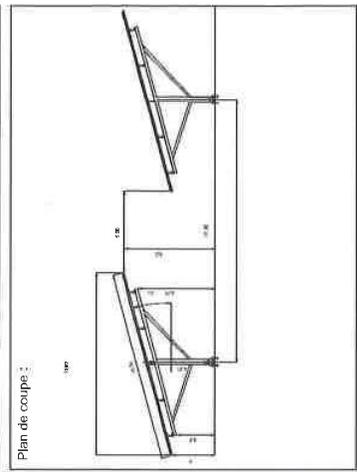
## Date de prise

02 février 2022




 Ombrières photovoltaïques  
 UNIT-2022-10-C-Chevre  
 9 781,2 kWp  
 Disposition préliminaire

Dimensions	Format : A1
Echelle :	1:2500
Terrain	Taille du lot : 9 ha GCR : 72% Périmètre :
Puissance	Ratio AC/DC : 1,22 Total Puissance : 8 600 kW
Equipements	Module : Trina Solar, TSM-DEG19C.-550W   17 784 u Onduleur : Huawei Sun2000-215KTL - H10   40 u
Structures	Type de tables : Ombrière 12 modules en paysage
	Configuration : 12H Nb de tables : 18
Plan de masse	Azimut : 0° (Sout)   Tilt : 15°
	Espacement moyen : 5 m
	<input type="checkbox"/> Angle d'ombrage <input type="checkbox"/> Distance de clôture : N/A



Legend :

-  Ombrière PV
-  Réserve incendie
-  Poste de transformation
-  Poste de livraison
-  Conteneur de stockage 20'

Emprise au sol des ombrières : 45 988 m<sup>2</sup>  
 Nombre de poteaux : approximativement 356 poteaux

Date	Dessin	Version	Modification	Vérif.
10/06	FND	A	Document creation	BaL
 47 Rue Maurice Flanclin, 69 003 Lyon, France contact@skygrayengineering.com <a href="https://www.skygrayengineering.com/">https://www.skygrayengineering.com/</a>				



Plan des abords du projet

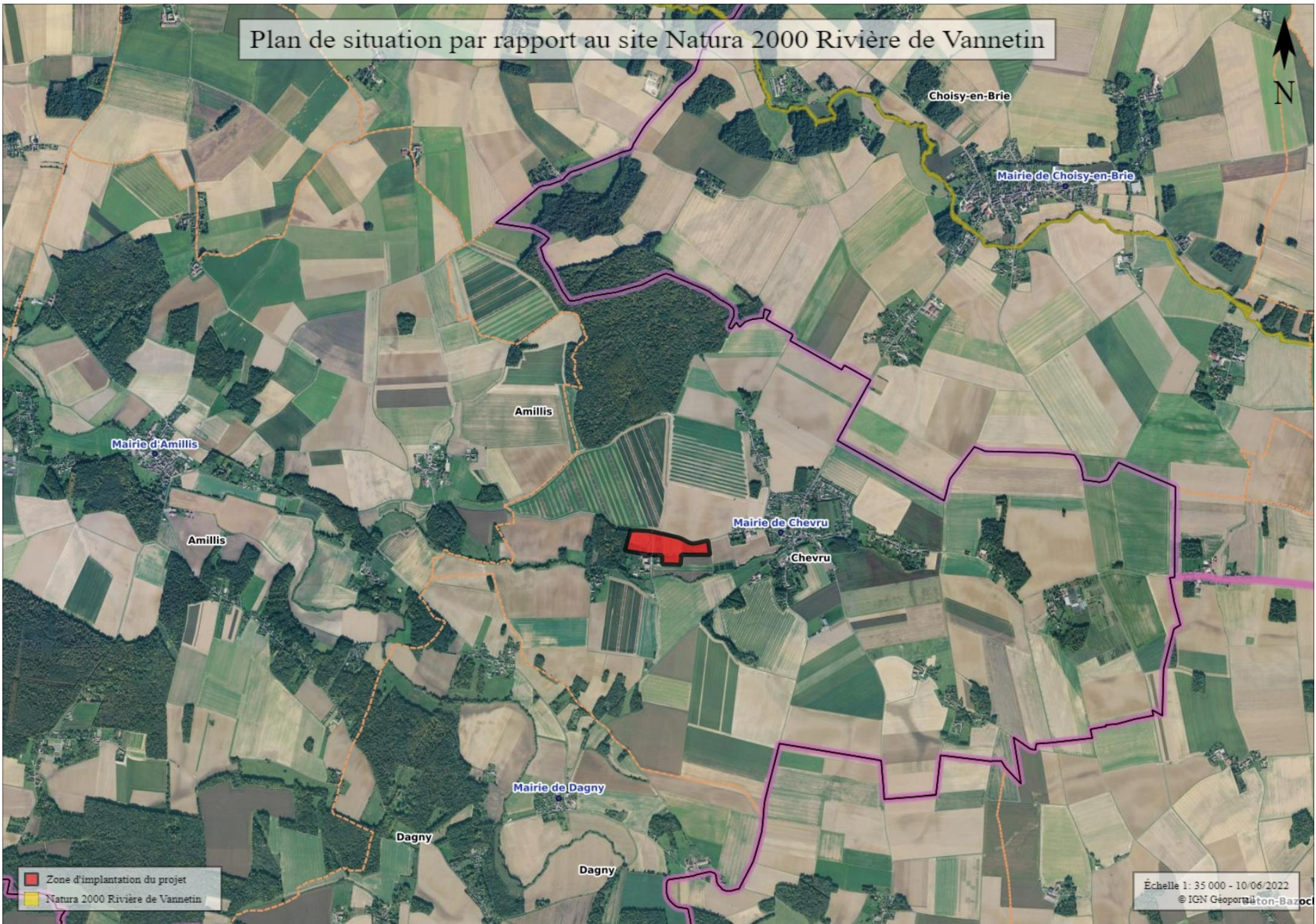
**Légende**

■ Bâtiment à caractère industriel, commercial ou agricole

■ Autre bâtiment

~ Réseau hydrographique

# Plan de situation par rapport au site Natura 2000 Rivière de Vannetin



■ Zone d'implantation du projet  
■ Natura 2000 Rivière de Vannetin

Échelle 1: 35 000 - 10/06/2022  
© IGN Géoportail ton-Bazoc



**Projet Construction De Hangars type volière  
avec couverture photovoltaïque et filet  
Elevage de La Commanderie  
Chevru (77)**



HYDROÉLECTRIQUE



PHOTOVOLTAÏQUE



ÉOLIEN

## Table des matières

<b>1. PRESENTATION DU GROUPE UNITE.....</b>	<b>3</b>
1.1 LE GROUPE.....	3
1.2 NOS ATOUTS.....	3
1.3 NOS 35 ANS D'EXPERIENCE.....	4
1.4 NOTRE ANCRAGE TERRITORIAL.....	4
<b>2. PRESENTATION DE L'ELEVAGE DE LA COMMANDERIE .....</b>	<b>6</b>
2.1 LOCALISATION .....	6
2.2 L'ELEVAGE DE LA COMMANDERIE.....	7
2.3 FONCTIONNEMENT DE L'EXPLOITATION.....	8
<b>3. PRESENTATION DU PROJET.....</b>	<b>10</b>
3.1 LA VOLIERE PHOTOVOLTAÏQUE.....	10
3.2 AVANTAGES DU PROJET POUR LES EXPLOITANTS .....	12

# 1. PRESENTATION DU GROUPE UNITE

## 1.1 LE GROUPE

Depuis plus de 35 ans, le groupe UNITE développe, construit et exploite des centrales de production d'électricité locale et durable : des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens et des installations photovoltaïques.

UNITE est un groupe, agile, financièrement solide, ancré dans les territoires, avec des compétences reconnues, dans le secteur des énergies renouvelables. UNITE conduit sa croissance, avec des démarches et des valeurs inscrites dans la durée.

UNITE est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Ses principaux actionnaires financiers sont : OMNES CAPITAL, BPI-FRANCE et SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL PARTENAIRES.

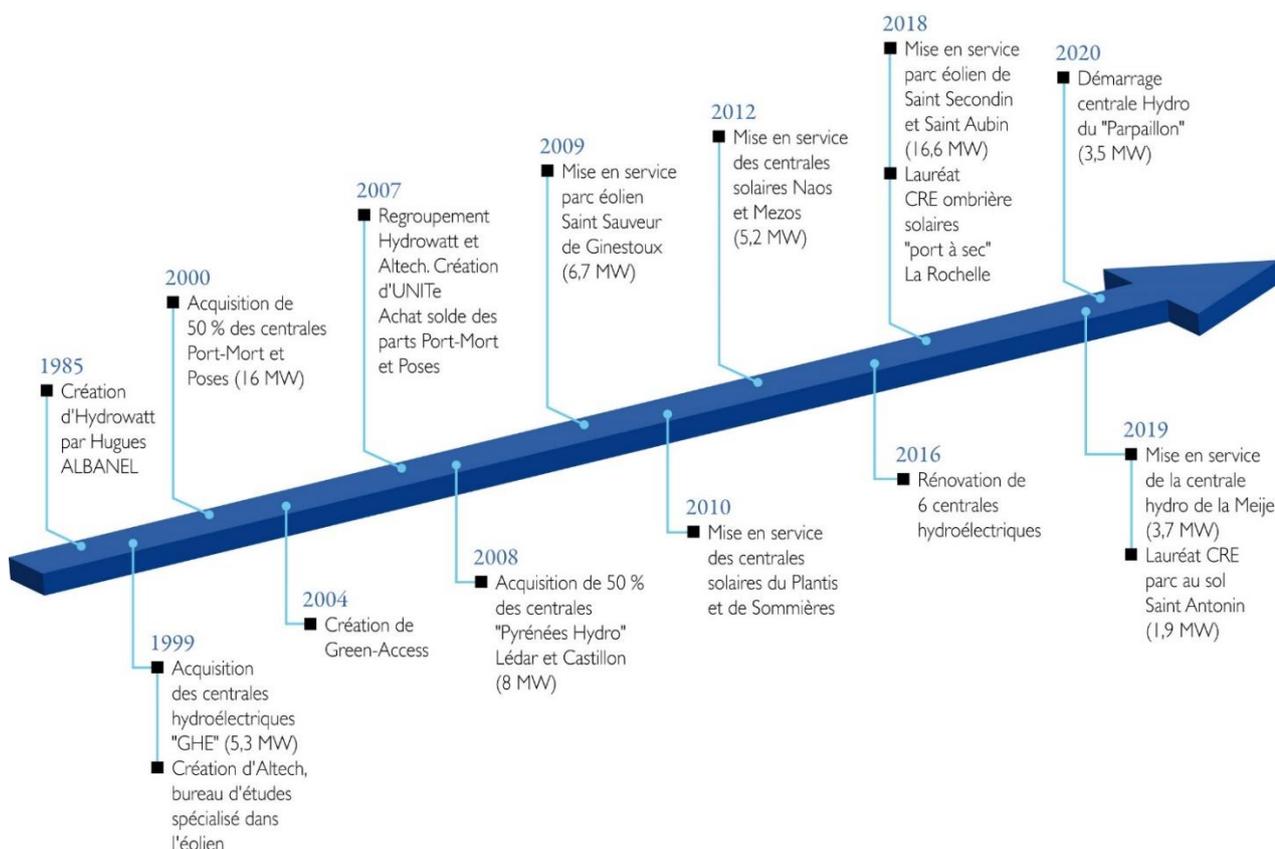
## 1.2 NOS ATOUTS



Sur le marché de la production d'électricité renouvelable, locale et durable, UNITE bénéficie de nombreux atouts pour poursuivre sa croissance :

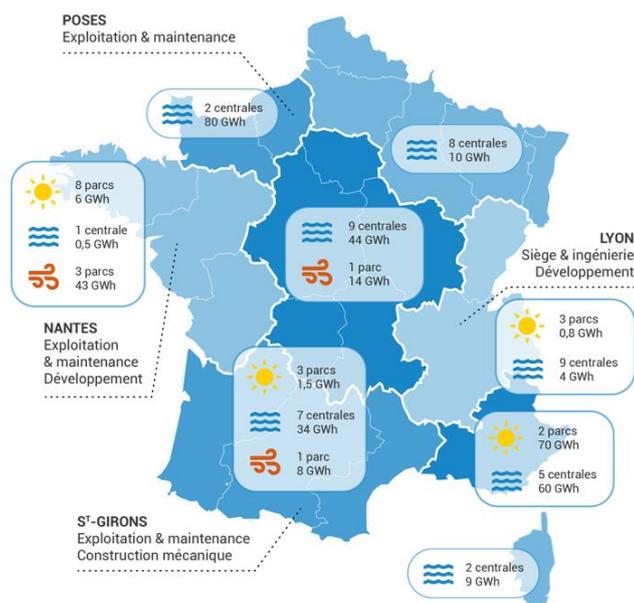
- **35 ans d'expérience** opérationnelle dans les énergies renouvelables
- la **maîtrise de 3 filières** d'électricité renouvelable (Hydroélectricité, Eolien et Photovoltaïque)
- les convictions et les valeurs d'**équipes engagées** dans une activité qui a du sens
- un **ancrage territorial** fort, grâce à des Hommes et des centrales implantées dans plus de 50 communes de France
- l'**agilité** d'un groupe dynamique, à taille humaine

## 1.3 NOS 35 ANS D'EXPERIENCE

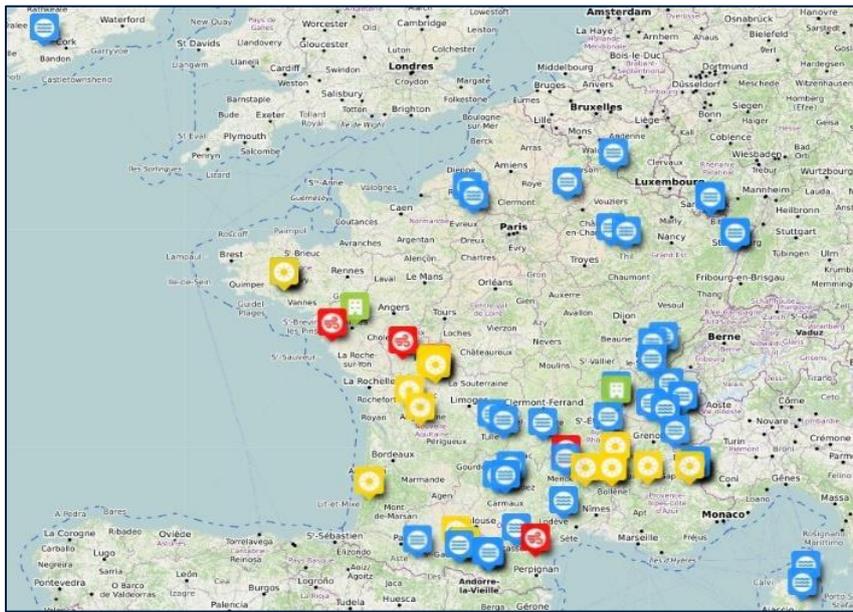


## 1.4 NOTRE ANCRAGE TERRITORIAL

Le groupe UNITE exploite près de 70 sites de production d'électricité locale et durable, répartis sur plus de 50 communes en France :



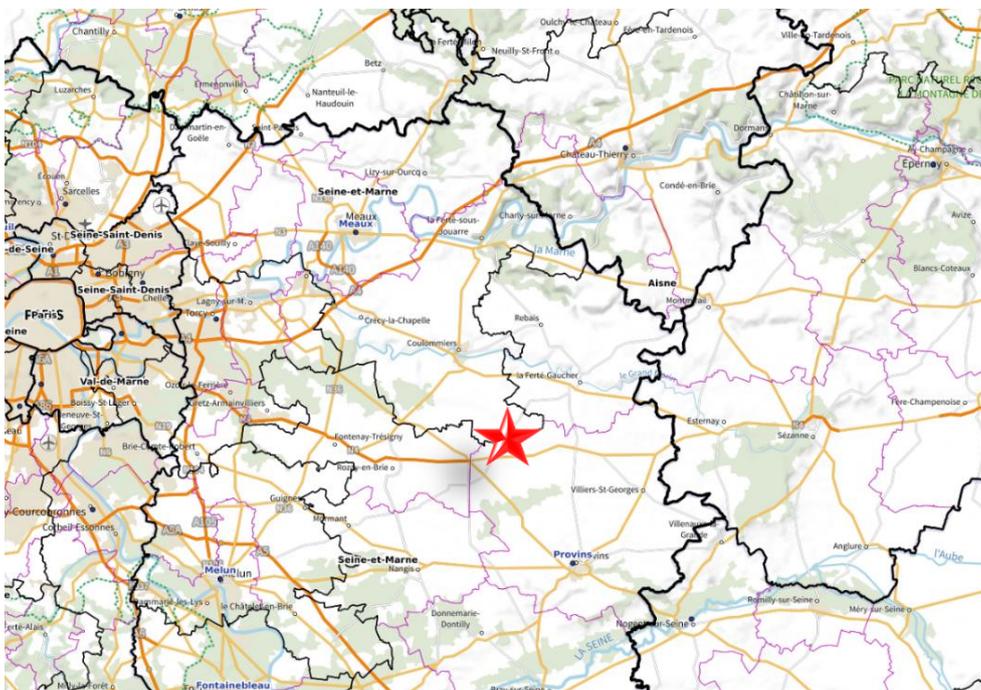
CARTE 1 : ORGANISATION REGIONAL DU GROUPE



CARTE 2 : LOCALISATION DES CENTRALES DU GROUPE

## 2. PRESENTATION DE L'ELEVAGE DE LA COMMANDERIE

### 2.1 LOCALISATION



CARTE 1 : LOCALISATION DU PROJET A L'ECHELLE DU DEPARTEMENT



CARTE 2 : LOCALISATION DU PROJET A L'ECHELLE COMMUNALE

## 2.2 L'ELEVAGE DE LA COMMANDERIE

L'Elevage de la Commanderie en activité depuis 1964 est situé à Chevru (77) au lieu-dit « La Commanderie ». Il est dirigé aujourd'hui par Monsieur Olivier Guillier et son frère Monsieur Laurent Guillier.

La faisanderie est un élevage intensif indépendant spécialisé dans l'élevage de faisans et de perdrix. Jusqu'à 30 000 faisans sont élevés annuellement. Les oiseaux sont vendus directement à des associations de chasse, des chasses privés mais servent également pour de la réinsertion en milieu.

La surface de l'exploitation est d'environ 9 Ha et concerne les parcelles cadastrales suivantes :

Parcelles	Surfaces en m <sup>2</sup>
ZK 212	130773
ZO 49	29053



FIGURE 1 IMPLANTATION ACTUELLE DE LA FAISANDERIE (SOURCE GEOPORTAIL)

## 2.3 FONCTIONNEMENT DE L'EXPLOITATION

Les oiseaux sont élevés dans des volières constituées de filets et de grillage. Les filets sont maintenus à plusieurs mètres de hauteur par des poteaux de manière à favoriser le vol des oiseaux dans les volières. La surface d'une volière varie en fonction de l'espèce et de l'âge des oiseaux qui y logent.



PHOTO 1: EXTERIEURE D'UNE VOLIERE (PRISE DE VUE 2/02/2022)

De leur arrivée à 1 jour jusqu'à environ 60 jours, les poussins sont élevés en poussinière, car ils sont encore trop vulnérables pour sortir dehors. Au bout de quelques semaines, ils accèdent à des pré-volières (petites volières), en ayant toujours accès au bâtiment, pour les acclimater progressivement. Quelques semaines plus tard ils sont enfin transférés dans les grandes volières, sans accès au bâtiment, et où ils restent plusieurs mois jusqu'à leur vente.

L'agencement des volières, des pré-volières et des poussinières au sein d'un élevage de gibier est essentiel : l'éleveur cherche à minimiser les interventions, les transferts d'animaux pour limiter le stress des oiseaux et leur contact avec les humains.

La qualité des infrastructures est la clé d'un élevage de gibier de qualité. Permettant de garantir tant le bien-être des animaux que les bonnes conditions de travail des éleveurs. Le maintien des volières de qualité en bon état n'est aisé. En effet, les structures légères des volières sont très vulnérables aux intempéries et à l'usure du temps. Entre deux périodes d'élevage des remises en état sont souvent effectués, et même parfois pendant la période d'élevage. Ces réparations sont coûteuses en temps

et en matériel. De plus, si des volières s'abiment et que les oiseaux s'échappent ; ou si des poteaux cèdent et que les filets s'effondrent, les oiseaux peuvent mourir. Ce qui engendre une perte sèche de revenus pour les exploitants.

## 3. PRESENTATION DU PROJET

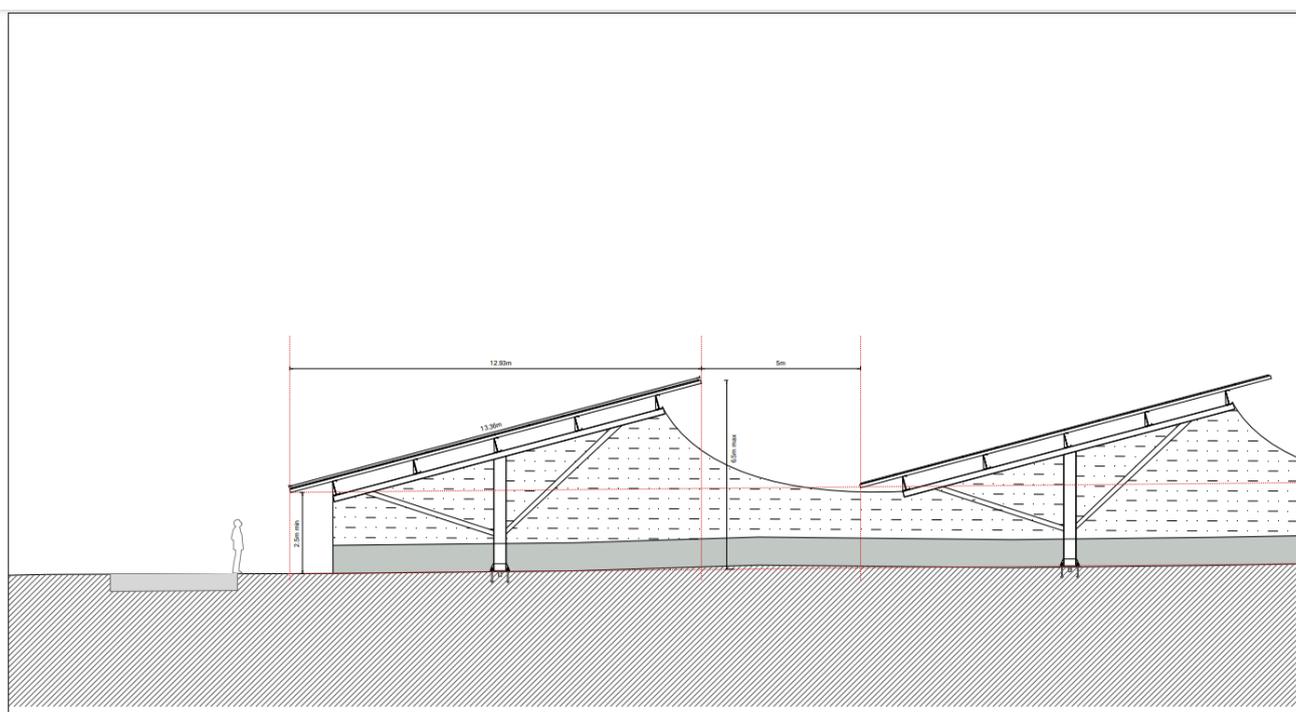
### 3.1 LA VOLIERE PHOTOVOLTAÏQUE

Le projet consiste en la création de volières avec une structure en acier galvanisé intégrant une couverture partielle de panneaux photovoltaïques au-dessus des filets.

Les abris photovoltaïques espacés les uns des autres de 5 mètres, soutiendront des filets à **3** mètres au point le plus bas et **6,5** mètres au maximum au point le plus haut. Le pourtour des volières photovoltaïques est clos par des filets sur les parties hautes et du grillage sur les parties basses sur une hauteur de 2 mètres.

Les bâtiments agricoles existants seront laissés en l'état, aucune extension ni modification n'est prévue.

Au total, 18 ombrières photovoltaïques ayant une emprise totale au sol de 45 968 m<sup>2</sup> seront installées, cumulant ainsi une puissance totale de 9 781,2 kWc.

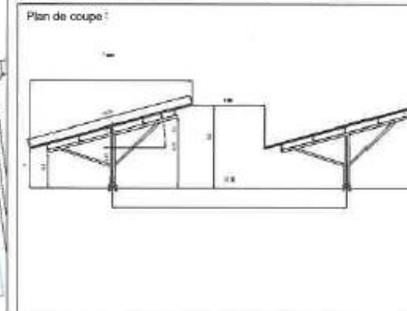


PLAN DE COUPE D'UNE OMBRIERE



unite	Ombrières photovoltaïques	
	UNIT-2022-10-C-Chevre	
	9 781,2 kWp	
Disposition préliminaire		

Dimensions	Format : A1	
	Echelle : 1:2500	
Terrain	Taille du lot	5 ha
	GCR	72%
Puissance	Ratio AC/DC : 1,22	
	Total Puissance : 8 000 kW	
Equipements	Module	Trina Solar, TSM-DEG19C, -550W 17 784
	Onduleur	Huawei Sun2000-215KTL - H0 40
Structures	Type de tables	Ombrière 12 modules en paysage
	Configuration	12H
Plan de masse	Nb de tables	18
	Azmut	0° (South) Tilt : 15°
Plan de masse	Espacement moyen: 5 m	
	<input type="checkbox"/> Angle d'ombrage	
	Distance de clôture : N/A	



Legend :

- Ombrière PV
- Réserve incendie
- Poste de transformation
- Poste de livraison
- Conteneur de stockage 20'

Emprise au sol des ombrières : 45 958 m<sup>2</sup>  
 Nombre de poteaux : approximativement 356 poteaux

Date	Dessin	Version	Modification	Verif.
10/05	FND	A	Document creation	BAL

47 Rue Maurice Flandin,  
 69 003 Lyon, France  
 contact@skyrayengineering.com  
<https://www.skyrayengineering.com/>

## 3.2 AVANTAGES DU PROJET POUR LES EXPLOITANTS

Ce projet va permettre de remplacer les volières existantes vétustes et fragiles par des volières plus solides et conçues pour durer dans le temps.

**Réduction des coûts d'entretien** : Avec une structure plus robuste conçue et dimensionnée pour durer et résister aux aléas climatiques, les volières photovoltaïques ne nécessitent aucun entretien de la part de l'éleveur.

**Réduction du risque** : Le risque d'effondrement des volières et la mort des oiseaux qui en découle sont ainsi évités. Davantage d'espace dans les volières.

**Zones abritées** : Les zones couvertes permettront aux oiseaux de s'abriter des intempéries. Les perdrix sont très vulnérables aux intempéries. Il est fréquent que les perdrix présentes dans une volière s'agglutinent les unes aux autres pour se protéger et que bon nombre d'entre elles meurent étouffées. La présence de zones abritées est donc un avantage considérable qui permet d'éviter ce risque de perte.

Pour assurer un plumage correct les faisans ont besoins de lumière et de pluie, l'implantations des nouvelles volières permettra une lumière suffisante, les allées seront suffisamment larges pour que les oiseaux bénéficient de l'eau de pluie sur leur plumage ;

**Risques sanitaires** (Grippe aviaire) : les volières permettent une meilleure protection, les abreuvoirs seront placés sous les ombrières, donc protégés des fientes des animaux migrateurs, et du soleil pour limiter les hausses de températures ;